

Département de Saône-et-Loire
Commune de LA ROCHE VINEUSE

-0-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 4 MARS 2026

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 15
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 17

Date de convocation : 26 février 2026.

Date de publication : 9 mars 2026.

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf heures trente minutes, Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

Présents : MM. Robert LUQUET, Jean-André GUILLERMIN, Jacques PEREIRA, Dominique JOBARD, Fabrice THERVILLE, Loïc COLTEL, Bernard COTTIN, Bernard FAVRE et Mmes Marie-Claude POTTIER, Laure SEYDOUX, Corinne MERLIN, Florence CHEVASSON, Sophie DUMONTEL, Sonia BLONDEAU, Marie-France AULAS.

Excusé(es) : MM. Willy BONFY, Benoît MEILHAC, Mme Virginie THIVENT a donné procuration à M. Bernard COTTIN, Mme Françoise MATHIEU-HUMBERT a donné procuration à Mme Marie Claude POTTIER.

Absent(s) : Néant.

Secrétaire de séance : Mme Marie France AULAS.

Objet : 2026/0403/008 – *Affectation du résultat 2025.*

M. Robert LUQUET, constate que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 936 599.90 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	165 015.23 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	771 584.67 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	936 599.90 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	-89 357.98 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-235 021.00 €

Besoin de financement F	=D+E	-324 378.98 €
AFFECTATION = C	=G+H	936 599.90 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		324 378.98 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		612 220.92 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

Le conseil municipal, après avoir examiné le compte administratif, décide d'affecter le résultat comme suit :

- + 612 220.92 € reportés en fonctionnement au R 002 (*recettes de fonctionnement*).
- 89 357.98 € reportés en investissement au D 001 (*déficit d'investissement*),
- + 324 378.98 € reportés en investissement au R 1068 (*recettes d'investissement*) afin de couvrir le déficit d'investissement des restes à réaliser.

Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme
Le 9 mars 2026,
Le Maire, Robert LUQUET

